



Communiqué de presse

Clichy, le 5 avril 2011

Une réunion publique s'est tenue à l'Hôtel de Ville afin de présenter aux Clichois les orientations budgétaires de la Ville pour l'année 2011

Ce soir la municipalité a présenté aux Clichois les orientations budgétaires de la Ville pour 2011, rappelant le contexte économique difficile mais surtout les économies réalisées par la Ville et les enjeux pour Clichy.

Jean-Pierre AUFFRET, premier maire adjoint en charge des finances, a d'abord rappelé aux Clichois présents, le contexte économique rendu difficile notamment par le désengagement de l'Etat.

Le Gouvernement souhaite ramener le déficit public (de 47 milliards d'Euros) à 6% en 2011, puis à 4.6% en 2012 et à 3% en 2013. Il fait en sorte que l'effort soit partagé entre l'ensemble des acteurs de la dépense publique, bien que les collectivités territoriales ne soient « responsables » que de 5% du déficit public, et qu'elles représentent 70% de l'investissement public en France. Il a également été constaté que la Loi de Finances pour 2011 vise la réduction des dépenses publiques et confirme le désengagement de l'Etat du financement des collectivités, notamment par le gel des dotations. **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à Clichy représentait 26.4 millions d'Euros en 2010, soit 21% des recettes de fonctionnement.** Pour l'année 2011, la DGF sera diminuée de 2% pour la Ville, soit une perte de 600 000 €.

Dans ce contexte la Ville de Clichy prévoit ses orientations budgétaires mais tient compte également des besoins nouveaux et diversifiés des Clichois. La situation financière de la Ville montre que depuis 2008, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. En 2010, elles ont même diminué et le résultat de fonctionnement était de 9.1 millions d'Euros.

Contact Presse :

Aurélie Sougnac

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr

Le Budget de fonctionnement 2011 sera donc relativement similaire au budget 2010.



Deux grandes lignes se dégagent dans les orientations budgétaires : **Clichy n'augmentera pas les taux d'imposition pour la deuxième année consécutive, ni la TEOM.**

La ville entend maîtriser sa dette au cours des prochains exercices en limitant cette année le recours à l'emprunt à la somme de 8.9 millions d'euros, l'objectif étant de réduire le montant de la dette d'ici la fin du mandat.

Il est rappelé qu'en deux ans, la durée de désendettement est passée de 29 ans à 12 ans.

Le maintien des services rendus à la population, avec l'extension du RSA Jeunes Clichois pour les 18-25 ans, lié à un parcours de formation, sera financé en partie par la réduction des dépenses de communication et de représentations, en particulier en supprimant la cérémonie des vœux en mairie.

En ce qui concerne l'investissement, il sera réalisé dans le cadre de l'ANRU et de la SEM 92 : un vaste programme d'investissements, qui ménage les finances de la Ville. (Vous pourrez retrouver l'ensemble du powerpoint présenté à la réunion publique,

sur le site de la ville de Clichy : www.ville-clichy.fr)

Contact Presse :

Aurélie Sougnac

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr